

Rapport annuel de gestion

2020-2021



**Centre
de services scolaire
des Samares**

Message de la direction générale

Mesdames, Messieurs,

En réponse aux exigences de la *Loi sur l'instruction publique* (article 220), je vous sou mets le rapport annuel du Centre de services scolaire des Samares ainsi que les résultats de la troisième année d'implantation du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

L'année 2020-2021 a été marquée par la pandémie de la COVID-19, mais malgré cet événement majeur, nous avons gardé le cap et continué le déploiement d'initiatives pour soutenir la réussite des élèves, que ce soit en présentiel ou en virtuel. En ce sens, la grande équipe des Samares a poursuivi la mise en œuvre de sa mission d'instruire, de socialiser et de qualifier le plus grand nombre d'élèves.

Bonne consultation!

Nancy Lapointe
Directrice générale



Centre
de services scolaire
des Samares

Québec 

Table des matières

Mot de la directrice générale	2
Présentation du centre de services scolaire	4
Gouvernance	5
Faits saillants	7
Résultats	11
Utilisation des ressources	18
Rapport de la protectrice de l'élève	23



Présentation du centre de services scolaire

Le Centre de services scolaire des Samares voit à offrir des services éducatifs dans 4 municipalités régionales de comté (MRC) du territoire de Lanaudière, soit les MRC de D'Autray, Joliette, Matawinie et Montcalm.

Le Centre compte 53 écoles primaires (72 établissements), 10 écoles secondaires, 1 école spécialisée ainsi que 12 centres de formation professionnelle et de formation générale des adultes situés sur ce territoire.

En plus de valoriser l'éducation publique, le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser des services de qualité, en offrant des parcours différenciés aux élèves, jeunes et adultes, en vue d'instruire, de socialiser et de qualifier le plus grand nombre d'entre eux afin qu'ils deviennent des citoyens responsables et impliqués. Pour se faire, le Centre a choisi de placer l'élève au cœur de ses actions. Il veille à ce que les écoles soient des milieux sains, sécuritaires et stimulants et où la collaboration des parents et des partenaires est sollicitée.

Le Centre de services scolaire des Samares se définit comme une organisation apprenante répondant aux besoins et aux capacités des élèves. C'est au moyen de cette approche qu'il compte atteindre ses objectifs de réussite.

NOTRE VISION

Le Centre de services scolaire des Samares vise le développement d'une organisation apprenante dans laquelle on retrouve des élèves persévérants, du personnel engagé, des parents mobilisés et un réseau de partenaires impliqués.

NOTRE MISSION

Tout en valorisant l'école publique, le Centre de services scolaire des Samares place l'élève au cœur de ses actions en organisant des services de qualité, en offrant des parcours différenciés aux élèves, jeunes et adultes, en vue d'instruire, de socialiser et de qualifier le plus grand nombre d'entre eux afin qu'ils deviennent des citoyens responsables et impliqués.

NOS VALEURS

Croire en la réussite, c'est être : engagé, responsable, cohérent, innovateur et persévérant.



Gouvernance

Conseil d'administration

Le Centre de services scolaire des Samares (CSSS) est administré par un conseil d'administration dans le but d'assurer une saine gestion des fonds publics, tout en veillant à ce que ses établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de leur mission éducative.

Formé de 15 membres, dont cinq parents membres du comité de parents, cinq membres du personnel et cinq membres provenant de la communauté, le conseil d'administration est composé de personnes compétentes et aux profils variés.

Membres parents

- Odile Lamarche – District 1
- Marie-Lou Racine – District 2
- David Cousineau – Président – District 3
- Patrick Brûlé – District 4
- Éric Ouimet – Vice-président – District 5

Membres du personnel

- Béatrice Bourgeois – Membre du personnel enseignant siégeant à ce titre sur un conseil d'établissement du CSSS
- Jonathan Tremblay – Membre du personnel professionnel non enseignant siégeant à ce titre sur un conseil d'établissement du CSSS
- Stéphanie Trudeau – Membre du personnel de soutien siégeant à ce titre sur un conseil d'établissement du CSSS
- Pierre Heynemand – Direction d'établissement d'enseignement
- Jonathan Fontaine – Membre du personnel d'encadrement pouvant se prévaloir d'un droit de vote
- *Vacant* – Membre du personnel d'encadrement sans droit de vote

Membres de la communauté

- Mathieu Dufresne – Personne détenant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
- Marjolaine Beaudry – Personne détenant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
- Stéphanie Gilbert – Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
- Pascale Lapointe-Manseau – Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
- *Vacant* – Personne âgée de 18 à 35 ans



Calendrier des séances tenues en 2020-2021

- 20 octobre 2020
- 17 novembre 2020 (extraordinaire)
- 1er décembre 2020 (extraordinaire)
- 15 décembre 2020
- 16 février 2021
- 16 mars 2021
- 20 avril 2021 (extraordinaire)
- 18 mai 2021
- 22 juin 2021



Autres comités de gouvernance

Le **comité de gouvernance et d'éthique** est composé de :

- François Morin, directeur général adjoint
- Marie-Élène Laperrière, secrétaire générale
- Patrick Brûlé, administrateur
- Stéphanie Gilbert, administratrice
- Pascale Lapointe-Manseau, administratrice
- Jonathan Tremblay, administrateur

Le **comité de vérification interne** est composé de :

- François Morin, directeur général adjoint
- Marie-Claude Fredette, directrice du service des ressources financières
- Alex Laviolette Moar, administrateur
- Marjolaine Beaudry, administratrice
- Odile Lamarche, administratrice
- Jonathan Fontaine, administrateur (membre du personnel)

Le **comité de ressources humaines** est composé de :

- François Morin, directeur général adjoint
- Audrey Dugas, directrice du service des ressources humaines
- Mathieu Dufresne, administrateur
- Béatrice Bourgeois, administratrice
- Marie-Lou Racine, administratrice
- Pierre Heynemand, administrateur (membre du personnel)

Code d'éthique et de déontologie applicable au C.A.

Les membres du conseil d'administration sont assujettis au Code d'éthique et de déontologie des commissaires de l'ancienne Commission scolaire des Samares jusqu'à ce que celui-ci soit revu. Le document est disponible sur notre site Internet à l'adresse <https://cssamares.ca/wp-content/uploads/Code-dethique-et-de-deonthologie-des-commissaires.pdf>

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

En 2020-2021, le Centre de services scolaire des Samares n'a pas fait l'objet d'actes répréhensibles à divulguer en vertu de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.



Faits saillants

Services éducatifs

En contexte de pandémie, l'équipe des services éducatifs aura su poursuivre sa mission d'accroître la capacité des écoles à assurer la réussite de nos élèves. Voici quelques actions qui en témoignent :

- Gestion et bonification du site Web Ressources pour le personnel enseignant;
- Outils collaboratifs sur les savoirs essentiels, les stratégies d'enseignement et d'évaluation à distance;
- Travaux au regard des priorités concernant le service à l'élève : besoin de soutien en intervention précoce et réponse rapide; besoin soutien, formation et accompagnement pour les élèves ayant des troubles d'anxiété, de dépression, du trouble de l'attachement, des problèmes de santé mentale ou d'acquisition de comportements pro-sociaux;
- Soutien spécialisé auprès de nos élèves du préscolaire en situation de bris de fonctionnement.

De plus, le comité d'engagement pour la réussite des élèves a établi un partenariat avec l'Université de Montréal (UdM) afin de lancer une grande cueillette de données auprès de l'ensemble du personnel du centre de service et de nos élèves afin de soutenir l'analyse de nos indicateurs en vue du bilan de notre PEVR en cours et dans le but de planifier le prochain plan.

Service de l'organisation scolaire et du transport

- Déploiement d'un outil informatique permettant d'automatiser les paiements relatifs au dépassement d'élèves pour les écoles primaires.
- Modification de la description des territoires des écoles primaires de Lavaltrie pour ajuster ceux-ci aux développements domiciliaires de la municipalité.
- Utilisation dans les écoles secondaires du module Mozaik-Inscription de la GRICS qui permet aux écoles de réinscrire des élèves d'une année scolaire à l'autre en ligne.

CLIENTÈLE OFFICIELLE AU 30 SEPTEMBRE 2020

- Passe-partout : 319 élèves
- Maternelle 4 ans : 232 élèves (incluant les 13 élèves 4 ans demi-temps)
- Maternelle 5 ans : 2 207 élèves
- Primaire : 13 105 élèves (incluant les 50 élèves à l'école virtuelle)
- Secondaire : 7 994 élèves (incluant les 40 élèves en concomitance et les 58 élèves à l'école virtuelle)

TRANSPORT

- 18 495 élèves transportés matin et soir
- Flotte de 271 autobus et mini bus
- 11 véhicules adaptés
- 98 berlines

Centre multiservice des Samares

- 643 diplomations et qualifications pour 2020-2021*, dont 484 en formation professionnelle (DEP et ASP) et 159 en formation générale des adultes (DES et CFMS); 776 attestations d'études professionnelles (AEP) dont 608 attestations émises pour le programme Soutien aux soins d'assistance en établissement de soins de longue durée et 168 pour les programmes dispensés par le Service aux entreprises;
 - Mise en place d'un nouveau laboratoire de mannequins haute-fidélité au Centre d'excellence en santé de Lanaudière;
 - Mise en œuvre d'un processus de communication afin de maintenir un contact avec l'élève de la formation professionnelle de l'inscription à la date de début de la formation;
 - Adoption et mise en œuvre du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation en formation professionnelle et générale des adultes;
 - Poursuite des approches collaboratives à l'égard des pratiques pédagogiques pour favoriser la rétention des élèves (CAP et COP).
- 3056 personnes admises en formation professionnelle
 - 1718 personnes admises en formation générale des adultes
 - 1001 personnes admises en formation générale des adultes – formation à distance

** Considérant la situation engendrée par la COVID-19, on note une baisse considérable sur le nombre de diplomations et de qualifications, et ce, malgré la mise en œuvre de solutions permettant de repenser l'organisation*

Service des ressources financières

- Toujours dans le but de réduire les transactions financières dans les établissements afin d'alléger les tâches administratives, le SRF a procédé à



l'implantation du mode de paiement par Internet (PPI) dans tous les établissements secondaires du Centre de services scolaire des Samares (CSSS). Maintenant, tous les parents ayant un enfant fréquentant une école secondaire peuvent se prévaloir de la plateforme Internet de leur institution financière afin d'effectuer leur paiement d'effets scolaires. Dans le même ordre d'idée, plus de 110 appareils terminaux point de vente (TPV) ont été déployés auprès de nos établissements offrant ainsi plusieurs facilités de paiement, telles que le sans contact, l'Interac, le paiement par carte de crédit (Visa et Mastercard), et ce, avec des appareils sans fil;

- Notre fournisseur de services de systèmes administratifs informatiques ayant cessé de supporter Mozaïk-AX, des travaux importants ont été effectués au cours de l'année, et ce, afin de procéder à la réimplantation de nos patrimoniaux administratifs, soit les auxiliaires des immobilisations et des comptes à recevoir;
- Pour une 2e année consécutive, le contexte de la pandémie de COVID-19 nous a amenés à revoir notre plan d'action initial, nous incitant ainsi à revoir ou à améliorer certaines pratiques vu la situation actuelle, par exemple :
- Développer, conjointement avec les Services des technologies de l'information et de l'Organisation scolaire, de nouveaux outils informatiques afin de colliger les absences des élèves reliées à la COVID. Ceux-ci ont permis, entre autres, d'alléger la tâche administrative dans les établissements et de faciliter le remboursement auprès des parents.
- Adapter nos formations au mode virtuel, et ce, dans le but de maintenir l'intérêt et le taux de participation du personnel.
- Assurer un suivi budgétaire rigoureux des coûts associés au contexte COVID, en informer le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) et sensibiliser ce dernier aux enjeux financiers rencontrés par le CSSS.



Service des ressources humaines

- Implantation de la première phase d'un système de suppléance automatisé. Le personnel qui s'absente entre les données relatives à l'absence via une application. L'écoute des messages téléphoniques n'est plus nécessaire. Une deuxième phase est à venir.
- Développement d'outils et de guides visant à mieux supporter les milieux dans les tâches reliées au SRH.
- Utilisation des semelles antidérapantes par l'ensemble de notre personnel.
- Implantation d'un site pour l'insertion professionnelle ainsi que l'accompagnement pour le nouveau personnel est maintenant en place et plusieurs activités sont disponibles.

Service du Secrétariat général et des communications

- Adoption du nouveau logo du CSS des Samares avec la signature comprenant le drapeau du Québec;
- Création d'un style visuel permettant la reconnaissance du CSS des Samares et s'harmonisant avec le programme d'identification visuelle officiel du Québec;
- Mise en place de la nouvelle gouvernance et accompagnement auprès du conseil d'administration;

- Application des lois et préservation des intérêts juridiques du Centre de services scolaire;
- Rédaction et diffusion des avis publics et consultations;
- Gestion des demandes de révision de décision (articles 9 à 12 de la LIP);
- Organisation d'événements médiatiques et protocolaires;
- Examen du traitement des plaintes;
- Coordination des communications internes et externes;
- Mise à jour du site Web du Centre de services scolaire.



Résultats

Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

ORIENTATION 1 - Diplômer et qualifier le plus grand nombre d'élèves

Objectif 1.1

Augmenter de 61,8 % à 70 % le taux de diplomation et de qualification d'ici juin 2022.

Indicateurs : • Taux d'élèves diplômés (DES et DEP) • Taux d'élèves qualifiés (CFPT-CFMS) 7 ans

Cible	2018-2019	2019-2020	2020-2021
70 %	65,7 %	64,6 %	64,8 %

Objectif 1.2

Augmenter la persévérance scolaire en diminuant de 4 % à 3 % le taux d'élèves sortants sans diplôme ou qualification annuellement d'ici juin 2022.

Indicateur : • Évolution du nombre d'élèves inactifs et sans diplôme

Cible	2018-2019	2019-2020	2020-2021
3 %	4,8 %	2,7 %	4 %

Objectif 1.3

Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de 4^e année du primaire en écriture de 85 % à 88 %.

Indicateur : • Résultats à l'épreuve d'écriture en 4^e année du primaire

Cible	2018-2019	2019-2020	2020-2021
88 %	87,2 %	aucune épreuve	aucune épreuve

Objectif 1.4

Augmenter de 7 % la proportion des élèves (réguliers, HDAA, en francisation, tout type d'élève) se situant dans l'intervalle 70 % à 100 % d'ici juin 2022 en français et en mathématique.

Indicateur : % d'élèves se situant dans l'intervalle de 70 % à 100 %

6^e ANNÉE

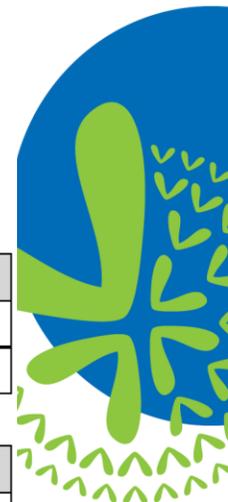
FRANÇAIS	2019-2020	Cible PEVR	2020-2021
Écrire	62,5 %	75 %	65,9 %
Lire	64,9 %	72 %	67,6 %

MATHÉMATIQUE	2019-2020	Cible PEVR	2020-2021
Résoudre	71,1 %	75 %	70,8 %
Utiliser	76,7 %	72 %	74,8 %

2^e SECONDAIRE

FRANÇAIS	2019-2020	Cible PEVR	2020-2021
Écrire	52,4 %	57 %	49 %
Lire	53,4 %	56 %	51,7 %

MATHÉMATIQUE	2019-2020	Cible PEVR	2020-2021
Résoudre	56,1 %	64 %	59,4 %
Utiliser	58,2 %	58 %	54,4 %

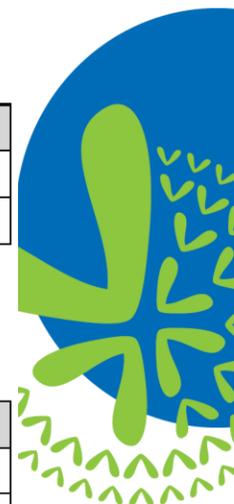


4^e SECONDAIRE

MATHÉMATIQUE CST	2019-2020	Cible PEVR	2020-2021
Résoudre	53,8 %	55 %	46,3 %
Utiliser	45,5 %	43 %	38 %

5^e SECONDAIRE

FRANÇAIS	2019-2020	Cible PEVR	2020-2021
Écrire	52 %	50 %	50,1 %
Lire	56,2 %	51 %	57,7 %



Objectif 1.5

Diminuer de 17,7 % à 15,7 % la proportion d'élèves entrants à 13 ans ou plus au secondaire.

Indicateur : Taux d'élèves avec une année de retard

Cible	2018-2019	2019-2020	2020-2021
15,7 %	16,9 %	14,9 %	13 %

Objectif 1.6

Élaborer et déployer un plan d'action en approche orientante dans tous les établissements qui positionne la formation professionnelle au sein des différents parcours scolaires d'ici juin 2022.

L'implantation obligatoire des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) s'est poursuivie au 3^e cycle du primaire et au 1^{er} cycle du secondaire.

Des responsables COSP ont été nommés au primaire et des rencontres communes pour l'ensemble du personnel en orientation (secteurs des jeunes, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes).

Objectif 1.7

Augmenter la persévérance scolaire en diminuant de 40,8 % à 36,8 % le taux d'abandon en formation générale des adultes (FGA) et de 23,5 % à 18,5 % en formation professionnelle (FP).

Indicateur : Taux d'abandon en FGA et FP

	Cible	2018-2019	2019-2020	2020-2021
FGA	36,8 %	30,4 %	37,7 %	39,8 %
FP	18,5 %	14,1 %	13,8 %	15,8 %



Objectif 2.1

Favoriser et augmenter les actions annuellement à l'intérieur de plans qui assurent un milieu sain, sécuritaire, bienveillant et qui développent les habiletés sociales dans tous les établissements.

Indicateur : nombre d'actions en lien avec la sécurité.

Suivi de l'indicateur : données recueillies en 2018-2019 à partir des objectifs des projets éducatifs^[1] des écoles.

^[1] Dans le cadre de l'élaboration des projets éducatifs, les écoles, en fonction de l'analyse de leur milieu et des enjeux qui se sont dégagés, devaient faire un choix d'au moins un objectif en lien avec l'environnement sain et sécuritaire.

Objectifs – Projets éducatifs	Nombre d'écoles
Interventions positives	8
Sentiment de sécurité	11
Habiletés sociales	25
Prévention des comportements violents	6
Harmoniser la gestion des comportements	12
Moments de transition	8
Climat de l'école	2
Sentiment d'appartenance	6
Autonomie et responsabilisation	6

Objectif 2.2

Favoriser et augmenter les actions annuellement à l'intérieur de plans qui assurent le développement de saines habitudes de vie dans tous les établissements.

Indicateur : nombre d'actions en lien avec les saines habitudes de vie, dont On bouge à l'école.

Cible	2018-2019	2019-2020	2020-2021
non définie	12	12	26

Objectif 2.3

Augmenter le nombre d'établissements ayant un ou des projets où l'implication des parents et la collaboration des partenaires sont sollicitées dans un mandat défini par le projet éducatif des établissements.

Indicateur : nombre d'établissements et nombre de projets.

Cible non définie	2018-2019 8	2019-2020 8	2020-2021 donnée manquante (à venir)
-----------------------------	-----------------------	-----------------------	--

Objectif 2.4

Augmenter le nombre d'établissements ayant un ou des projets innovants et stimulants (culturels, sportifs, scientifiques, entrepreneuriaux, etc.) dans le cadre du projet éducatif des établissements.

Indicateur : nombre d'établissements et nombre de projets.

Cible non définie	2018-2019 2	2019-2020 2	2020-2021 10
-----------------------------	-----------------------	-----------------------	------------------------

Toutes nos écoles secondaires offrent des concentrations, des projets particuliers, des activités sportives et culturelles, des sport-études, art-études, sport-élites, développement espoir, profils, activités parascolaires, cours optionnels.

Objectif 2.5

Améliorer de 20,8 % à 17,8 % l'état des bâtiments du parc immobilier vers un état satisfaisant.

Indicateur : données CSS sur l'état des infrastructures scolaires.

Cible de départ	Cible PEVR	2020-2021
20,8 %	18,8 %	donnée non disponible*

*En raison d'une migration logicielle (SIMACS vers GIES), la donnée de 2020-2021 n'est pas disponible.





Objectif 3.1

Engager 100 % du personnel enseignant dans un processus de développement continu.

Objectif 3.2

Déployer dans tous les établissements une ou des approches collaboratives à l'égard des pratiques pédagogiques.

Objectif 3.3

Former 100 % du personnel complémentaire et de soutien en lien avec ses rôles et ses mandats selon les formations incontournables.

Objectif 3.4

Engager 100 % du personnel cadre dans une approche collaborative et dans un processus de développement des compétences des gestionnaires (le leadership pédagogique, les pratiques de gestion, l'accompagnement et la supervision du personnel).

- Mise en place de groupes collaboratifs maximisant le réseautage en situation de confinement;
- Participation à la planification et l'animation des différents espaces collaboratifs visant le développement professionnel des directions d'établissement en tant que leader pédagogique;
- Développement des compétences professionnelles du personnel enseignant et du personnel non enseignant par un accompagnement soutenu favorisant le partage d'expertise et d'expérience au service de la réussite de l'élève;
- Dans le cadre du chantier sur l'insertion professionnelle, accompagnement par les conseillers pédagogiques et par les mentors séniors pour soutenir le nouveau personnel en enseignement;
- Plusieurs recherches actions en cours dans nos écoles primaires et secondaires en collaboration avec le milieu universitaire.



Lutte contre l'intimidation et la violence

La totalité des écoles primaires et secondaires a mis en place un plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école. Un certain nombre d'écoles primaires et secondaires ont aussi mis en œuvre un plan de développement des habiletés sociales. Ces deux plans permettent de soutenir le climat bienveillant des écoles tout en développant les compétences sociales des élèves. De plus, la majorité des écoles offre un soutien ciblé pour des élèves ayant des difficultés en lien avec les apprentissages sociaux.

Le tableau suivant fait état des situations d'intimidation et de violence signalées dans l'ensemble des écoles du Centre de services scolaire et retenues comme telles après investigation.

2020-2021	Signalements retenus d'intimidation	Signalements retenus de violence
Primaire	41	76
Secondaire	27	22
Total	68	98



Utilisation des ressources

Répartition des revenus du centre de services scolaire



Gestion et contrôle des actifs

AVRIL 2020 À MARS 2021				
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	287 327,23	0,00	287 327,23	174
2. Personnel professionnel	409 121,70	373,10	409 494,80	299
3. Personnel infirmier	0,00	0,00	0,00	0
4. Personnel enseignant	2 726 364,67	5 057,45	2 731 422,11	3 462
5. Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 769 043,93	4 952,09	1 773 996,01	2 279
6. Agents de la paix	0,00	0,00	0,00	0
7. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	355 045,30	1 198,52	356 243,82	414
8. Étudiants et stagiaires	0,00	0,00	0,00	0
Total	5 546 902,83	11 581,15	5 558 483,98	6 628

Pour la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, le niveau d'effectifs du centre de services scolaire des Samares était de 5 319 102,35 heures rémunérées.

La cible du MEQ a été dépassée de 239 831,63 heures rémunérées, entre autre, pour les raisons suivantes : embauches liées à la COVID-19 (désinfection, remplacements, ...), hausse de clientèle au secteur des jeunes, agrandissements d'écoles primaires, ajout de maternelles 4 ans, embauches pour répondre à la mesure de maintien du bâtiment (4 % du budget total alloué à l'embauche de personnel), ajout et maintien de mesures visant l'embauche de personnels variés, augmentation des classes spécialisées (élèves HDAA).

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ +

Contrats de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1 ^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021			
	Contrats conclus avec les personnes morales / sociétés	Contrats conclus avec les personnes physiques	Total des contrats
Nombre de contrats	75	1	76
Valeur des contrats	10 183 854\$	23 370 \$	10 207 224 \$

Ressources matérielles et technologiques

Faits saillants de la dernière année en matière de ressources matérielles et d'immobilisations :

- Construction de l'agrandissement et le réaménagement de l'école primaire à Saint-Alphonse-Rodriguez;
- Construction de l'agrandissement et le réaménagement de l'école primaire à Sainte-Mélanie;
- Construction de l'agrandissement et le réaménagement à Saint-Calixte;
- Préparation des plans et devis pour la construction de la nouvelle école de Notre-Dame-des Prairies;
- Construction (maintien d'actifs) pour la réfection de la piscine et des aires sportives à l'école secondaire des Chutes;
- Construction (maintien d'actifs) de l'école secondaire Thérèse-Martin;
- Préparation des plans et devis pour la réfection de l'école secondaire l'Érablière;
- Début des travaux pour l'élaboration du le Plan directeur immobilier;
- Dépôt de cinq (5) projets au PQI 2021-2031;
- Vérification et intervention pour le plomb dans tous les établissements du Centre scolaire;
- Plusieurs projets de maintien d'actifs dans nos écoles;
- Support auprès des établissements dans la gestion de la pandémie de la COVID-19 notamment :
 - achats centralisés pour des produits sanitaires et des équipements de protection individuelle;
 - livraison hebdomadaire selon les besoins des établissements;
 - support technique en matière d'entretien ménager dont le plan de désinfection pour le personnel de soutien manuel.

Année de reddition de comptes : 2020-2021

	<i>Investissements réalisés</i>	<i>Sommes engagées</i>	<i>Sommes non investies ni engagées</i>
Maintien actif 20-21 <i>(Maintien des bâtiments et résorption du déficit de maintien)</i>	22 879 670 \$	26 675 849 \$	0
	8 189 882 \$	8 465 263 \$	0
Réfection et transformation des bâtiments 20-21	1 987 135 \$	2 181 815 \$	0

Dans le cadre de la mesure de maintien d'actifs 20-21, le Ministère a accordé une aide financière de 26 675 849\$ (en maintien d'actifs) et de 8 465 263\$ (en résorption du déficit de maintien) pour un grand total de 35 802 136\$. De plus, une aide supplémentaire de 2 181 815\$ a été accordé dans le cadre de la mesure Réfection et transformation des bâtiments.

Année de reddition de comptes : 2020-2021

	<i>Investissements réalisés</i>	<i>Sommes engagées</i>
Ajouts d'espaces	338 331 \$	90 268 996\$

Concernant la mesure d'accessibilité, un investissement de 129 113\$ à été réalisé.

Ressources technologiques

L'année 2020-2021 a été marquée des événements suivants pour le Service des technologies de l'information :

- Remplacement des serveurs centraux;
- Production de rapports pour la Direction de la santé publique (absences des élèves – COVID, entourage d'un élève – GPI, Avant-Garde, Géobus);
- Mise en place d'une plateforme pour l'accès aux applications du CSS à distance (télétravail);
- Mise en place du « Portail Utilisateur » pour la gestion automatisée des demandes d'accès;
- Évaluation des besoins pour répondre aux 15 mesures minimales en sécurité de l'information exigées par Secrétariat du conseil du Trésor;

- Sécurisation accrue du réseau par la limitation des accès à la configuration des commutateurs et par la planification de l'installation des rustines.

En 2020-2021, nous avons fourni et configuré les équipements pour les élèves recevant de l'enseignement à la maison (école virtuelle, alternance au secondaire, confinement). Cela représente :

- 3000 Chromebook
- 1430 iPad
- 500 portables Windows
- 1000 clés et points d'accès LTEs



Rapport de la protectrice de l'élève



CONTEXTE

Au Québec, la *Loi sur l'instruction publique* (article 220.2) oblige les commissions scolaires à se doter, par règlement, d'une procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents.

Cette procédure doit permettre à un plaignant qui est insatisfait de l'examen de sa plainte ou du résultat de cet examen de pouvoir s'adresser au protecteur de l'élève. Une procédure en cinq étapes est clairement établie et diffusée dans les établissements afin de fournir une information précise sur le processus de traitement d'une plainte.

Au Centre de services scolaire des Samares, le Service du secrétariat général et des communications assure la gestion de ce règlement en collaboration avec le milieu scolaire et les différents services.

RÔLE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Le protecteur de l'élève est indépendant et relève du conseil d'administration. C'est une personne neutre qui ne représente ni le Centre de services scolaire ni le plaignant. La confidentialité et l'accessibilité sont aussi des principes essentiels dans la fonction de protecteur de l'élève.

Son rôle est défini et précisé par le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* (C.C.-100-100329) :

- il a pour mandat principal de vérifier si le processus de traitement des plaintes a été respecté;
- il intervient après que le plaignant a épuisé les recours prévus par la procédure d'examen des plaintes;
- il peut intervenir à toute étape s'il estime que son intervention est nécessaire pour éviter que le plaignant ne subisse un préjudice;
- après analyse, il statue sur le bien-fondé de la plainte, voit à assurer le suivi et, le cas échéant, il peut faire des recommandations au conseil d'administration.

SUIVI

Concernant les suivis réalisés, à partir surtout d'appels téléphoniques et de courriels, les dossiers ont été traités et les personnes concernées ont été accompagnées jusqu'à ce que des solutions soient identifiées.

Signifions que les personnes qui communiquaient avec le protecteur de l'élève obtenaient régulièrement de l'information sur la façon de procéder pour trouver une solution à leur problématique, entre autres, en appelant au préalable la direction de leur établissement scolaire ou le Service du secrétariat général et des communications, et ce, avant le protecteur de l'élève.

Précisons qu'aucune recommandation n'a été faite auprès du comité d'analyse, puisque les dossiers n'ont pas nécessité de démarches auprès de cette instance.

Bilan des suivis réalisés 2020-2021				
Nature de la demande	Primaire	Secondaire	Adulte	Total
Classement	5	5	1	11
Correction (examen)	0	0	3	3
Service (manque)	17	8	1	26
Service (qualité)	29	11	5	45
Relation avec le personnel	12	12	3	27
Relation avec l'administration	20	10	0	30
Stage	0	0	0	0
Transport	12	7	0	19
Harcèlement	0	0	0	0
Intimidation	18	5	0	23
Violence physique	3	0	0	3
TOTAL	116	58	13	187



Alice Bélanger
Protectrice de l'élève